



Bien qu'en congé depuis ce lundi, 02 août, le Pm Dion Ngute et son équipe sont priés de rester sur place. Excepté des missions spéciales ou des cas de maladie avérée.

Le chef de l'État a donné des instructions fermes afin qu'aucun membre du gouvernement ou assimilé ne quitte le territoire national jusqu'à nouvel avis, a-t-on appris de sources dignes de foi. Cette restriction ne concerne pas les-cas de problèmes de santé ou de mission spéciale.

S'agissant des missions, elles devraient revêtir l'accord du visa du Premier ministre et impérativement de l'accord de présidence de la République. Dans le cas d'une évacuation sanitaire, les concernés devraient obtenir l'accord formel de la primature, après avoir été soumis à toutes les formalités y relatives.

La mesure a également été communiquée aux services compétents des frontières terrestres, aériennes et maritimes, et sa stricte application ne devrait, insiste notre source, souffrir d'aucune entorse. Les bénéficiaires, qui ont été notifiés de leur départ en congés administratifs annuels, sont par ailleurs tenus de préciser leur lieu de villégiature.

Pour l'application de ces directives, Paul Biya a réparti les départs en vacances en deux vagues, la durée du répit ne devant pas dépasser les 15 jours réglementaires. Pendant cette période, certains ministres devront assurer l'intérim à la tête d'autres administrations. En 2020, rappelle-t-on, les congés des membres de l'exécutif s'étendaient du 10 août au 26 septembre.

Les vacances des ministres interviennent, note-t-on, dans un contexte glauque caractérisé par de fortes présomptions de détournements de deniers publics autour des 180 milliards de francs mobilisés pour le fonds spécial de solidarité contre le Covid-19 et ses répercussions économiques et sociales.

Covidgate

Ainsi, le rapport d'audit de la Chambre des comptes de la Cour suprême, bien que contesté par la plupart des mis en cause, a-t-il révélé de nombreuses pratiques criminelles sur les fonds publics. Pour y voir clair, le président de la République a prescrit des enquêtes approfondis.

Celles-ci, à travers une série d'auditions sont actuellement menées de manière assez pointilleuse par le corps spécialisé des officiers de police judiciaire (Opj) du Tribunal criminel spécial (Tcs).

Le départ en vacances de l'équipe gouvernementale, apprend-on, coïncide avec le début des opérations de renouvellement des organes de base du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc, au pouvoir) qui se tiennent du 7 août au 30 septembre.

Occasion sans doute, pour certains ministres et assimilés en délicatesse avec la justice de leur pays, en rapport avec le «Covidgate», de se changer les idées avant d'affronter éventuellement une autre forme d'«Opération épervier» et, pour certains, de revenir faire leurs cartons pour le grand chambardement gouvernemental tant attendu.

InfoMatin
